



Les
Producteurs
de lait
du Québec

proAction

Service Accompagnement proAction

Dans le cadre de l'implantation du programme *proAction* au Québec, Les Producteurs de lait du Québec ont mis en place, en collaboration avec Lactanet, le service *Accompagnement proAction* pour aider les producteurs à se conformer aux exigences. Ce service peut être utilisé pour :

- obtenir des explications quant à l'ensemble du programme *proAction* et ses exigences;
- obtenir de l'accompagnement pour implanter les bonnes pratiques et mettre en place les nouveaux registres, procédures normalisées (PN) et plans de mesures correctives (PMC);
- obtenir de l'aide pour apporter des mesures correctives à la suite d'une validation ayant déjà eu lieu.

Le service est offert par les techniciens de Lactanet au coût de 48.25 \$/heure.

Les Producteurs de lait du Québec (PLQ) assumeront le coût des deux premières heures du service *Accompagnement proAction* aux 2 ans.

Lactanet facturera ces deux heures directement aux PLQ et facturera les heures excédentaires ainsi que les frais de visite au producteur, s'il y a lieu.

Si le service ne peut être offert lors d'une visite courante de l'employé de Lactanet, des frais de visite de 53.50 \$ sont à la charge du producteur.

Pour bénéficier de ce service, adressez-vous à votre technicien ou conseiller Lactanet ou, si vous n'êtes pas client chez Lactanet, au service à la clientèle au 1-800-BON-LAIT (1 800 266-5248).